[illegible] militaires.

M. Dela[illegible]. — Vous n'auriez jamais dû laisser passer cette parole. (Applaudissements prolongés à droite et au centre).

M. Deschanel. — Que cette parole s'adressait à des hommes.

Cris à l'extrême gauche: Si! Si! (Huées à droite à l'adresse des unifiés).

M. Deschanel. — Personne, dis-je, n'a pu supposer que l'expression s'adressait à des hommes. (Vives interruptions à l'extrême gauche). Il y a un gouvernement responsable et personne n'a pu supposer que la parole de l'orateur s'adressait à des chefs militaires qui ont toute l'admiration du pays. (Applaudissements et protestations).

Cris à droite: Le ministre de la guerre avait le devoir de protester.

M. Etienne, au milieu du vacarme : Je n'avais pas entendu la parole prononcée par M. Chautemps.

M. [illegible] à M. [illegible] — Qu'attendez-vous pour [illegible]

[illegible] protesté contre des accusations.

M. Vaillant. — Nous sommes en République!

M. Etienne. — ... qui semblaient entâcher la dignité d'officiers généraux qui ont consacré quarante ans de leur vie au service du pays et qui sont l'honneur de la France et de l'armée. (Vifs applaudissements à droite et au centre).

M. de Baudry d'Asson. — Chautemps, retirez le mot!

Les unifiés, de plus en plus excités, poussent des hou! hou! prolongés à l'adresse des généraux commissaires du gouvernement. Bon nombre de radicaux-socialistes s'associent, par leurs applaudissements, à cette scandaleuse manifestation. Le reste de la Chambre proteste par des clameurs. Tous les députés sont debout, s'invectivent d'un côté à l'autre. M. Chautemps, à la tribune, paraît satisfait de son œuvre.

L'incident se prolonge. Le bruit finit cependant par se calmer. M. Chautemps reprend :

Tous ceux qui ont débattu la question, se sont accordés à dire que la loi de 1905 était, pour une bonne part, restée inappliquée. Quand on constate qu'on n'a rien fait de ce qui était le complément nécessaire de la loi de deux ans...

Au centre: C'est le parti radical qui est responsable.

M. Chautemps. — J'ai le droit alors de protester contre le projet que vous nous apportez et de dire qu'on n'a pas fait ce qu'on devait faire. (Applaudissements à l'extrême gauche).

M. Etienne. — Qui accusez-vous. Vous n'avez pas le droit de tenir ce langage. (Très bien! très bien!)

M. Chautemps. — Le parti radical a fait la loi de 1905. Le responsable, c'est le gouvernement que vous souteniez alors contre nous.

M. Briand qui est à son banc et qui est visé, reste indifférent.

M. Barthou, qui s'était absenté pendant un moment, revient au banc des ministres; M. Etienne le met au courant de ce qui s'est passé.

M. Chautemps. — Pour nous imposer le service de trois ans, le gouvernement s'appuie sur l'opinion du conseil supérieur de la guerre, opinion que nous n'aurions même pas le droit de discuter. J'ai donc le droit de dire que les conseils techniques du gouvernement sont responsables de la mauvaise application de la loi de 1905, puisque le gouvernement a accepté leur opinion.

NOUVEL INCIDENT

Comme mue par un ressort, l'extrême-gauche acclame avec frénésie l'orateur, pendant que la droite et le centre protestent avec énergie. Tout à coup on voit le général Pau se lever une nouvelle fois et manifester encore l'intention de s'en aller.

MM. Etienne et Klotz le retiennent, non sans peine. Les socialistes crient au général : Partez! Partez! La Chambre est une nouvelle fois déchaînée.

M. Jaurès annonce qu'il va déposer un rappel au règlement. On le voit monter au fauteuil et remettre un papier à M. Deschanel.

M. Chautemps veut continuer, mais toute la droite est debout et le somme de retirer la parole injurieuse qu'il a adressée aux généraux. M. Chautemps ne peut placer un mot. M. Driant a une conversation avec lui. On ne peut saisir un mot.

M. Chautemps peut enfin reprendre :

Dans l'esprit d'un grand nombre de citoyens, la prolongation du service est destinée à boucher le trou de la classe. En cas de mobilisation, les plus jeunes réservistes reviendraient dans l'unité au jour de la mobilisation, reprendre leur place.

D'ailleurs, la situation est la même qu'en Allemagne, où il y a le service de deux ans; on a proposé d'ailleurs diverses solutions pour y remédier. Ils jetteraient moins de trouble dans la mobilisation que le projet du gouvernement.

Voix diverses: A demain!

La suite du débat est renvoyée à mardi. Les commissaire du gouvernement quittent la salle.

M. Delahaye. — Vive l'armée! Vive la France! (Vifs applaudissements au centre et à droite).

Pendant ce temps, M. Chautemps est descendu de la tribune. En regagnant sa place, il reçoit les félicitations de ses amis socialistes et radicaux.

Un projet de résolution de M. Jaurès

Le Président. — J'ai reçu de M. Jaurès et de plusieurs collègues, le projet de résolution suivant :

La Chambre invite le gouvernement à faire respecter par ses commissaires la liberté de ses délibérations. (Applaudissements à l'extrême gauche; huées au centre et à droite).

M. Jaurès. — Il s'agit des commissaires du gouvernement. Tout à l'heure M. le général Pau s'est levé et a fait mine de quitter la salle au moment où M. Chautemps, usant du droit qui appartient à tous ici (Applaudissements), a critiqué l'incurie de l'administration de la guerre. Je demande à tous les républicains de s'unir pour voter ma motion, affirmant la prédominance du pouvoir civil. (Vifs applaudissements à l'extrême gauche).

Intervention de M. Barthou

[illegible] le mouvement qui a fait naître cet incident avait la portée que lui a donnée M. Jaurès, le gouvernement aurait pris les sanctions nécessaires. Mais je demande à la Chambre tout entière de juger de bonne foi. Faisant appel au sentiment qui a inspiré M. Jaurès, je lui dis: Il y a ici un gouvernement prêt à prendre toutes les responsabilités quelconques et je demande à M. Jaurès s'il peut maintenir, dans ces conditions, une motion qui serait un blâme pour le gouvernement. Le gouvernement fera son devoir pour assurer la liberté de discussion, mais il ne peut s'associer à un blâme qui, de sa part, serait une lâcheté. (Vifs applaudissements).

M. Jaurès. — Puisque le gouvernement annonce sa volonté d'assurer le respect de nos délibérations et la liberté de discussion, je retire ma motion. (Applaudissements à l'extrême gauche: ricanements à droite et au centre).

M. Barthou. — Il appartient à M. Jaurès de retirer sa motion, mais il m'appartient de ne pas accepter qu'on altère le sens de mes paroles. J'ai dit que j'assurerais la liberté de nos débats, et pour éviter toute équivoque dans le sens de mes déclarations, je dis que, demain, derrière le gouvernement responsable, il y aura comme il y avait aujourd'hui, le général Pau, comme commissaire du gouvernement. (Applaudissements prolongés au centre et à droite).

L'incident est clos.

A PROPOS DES INCIDENTS JEANNE D'ARC

Le Président. — J'ai reçu de M. Painlevé un projet de résolution, signé de plus de quarante membres.

Voix diverses: A demain!

M. Painlevé. — M. le président du conseil étant retenu au Sénat, demain, à 3 heures, je demande que la discussion vienne à la fin de la séance de mardi.

Il en est ainsi ordonné et la séance est levée à 7 heures. Mardi, séance à 2 heures.

La Propagande antimilitariste

A LILLE

M. Picavet, gérant du « Travailleur », est inculpé. -- M. Marcel Deschamps n'a pu encore se présenter à la convocation du juge

La convocation de M. Gobert, juge d'instruction, qui avait été adressée à M. Marcel Deschamps pour l'article signé de lui, paru dans le « Travailleur » du 24 mai et intitulé : « Bravo, les gars! » ne l'a pas touché, M. Deschamps étant absent de Lille samedi.

M. Picavet qui avait reçu la même convocation se trouvait au moment fixé, lundi matin, à dix heures et demie, au Palais de Justice.

Un avocat du barreau de Lille était à côté de lui et ces messieurs parlèrent ensemble quelques instants avant que M. Picavet fut introduit. Mais cet avocat n'est probablement pas celui qui assistera le gérant du « Travailleur » ou du moins il ne l'a pas encore choisi.

Vers onze heures et demie, M. Picavet entre dans le bureau de M. Gobert. La conversation fut très courte. M. le juge d'instruction fit savoir à M. Picavet qu'il était inculpé, en raison des dispositions de la loi du 29 juillet 1881, article 25, modifié par celle du 12 décembre 1893, de provocation de militaires à la désobéissance. Il s'agit là d'un délit pour lequel le Tribunal correctionnel est compétent.

M. Marcel Deschamps viendrait au Palais probablement mardi.

LES CONDAMNATIONS

A Paris

Paris, 2 juin. — Quatre manifestants contre la loi de trois ans, ont été condamnés respectivement, deux à quinze jours de prison, un à 8 jours de la même peine, et le dernier, à 100 francs d'amende.

Un terrassier, Jules Daragon, âgé de 20 ans, qui dernièrement, rue de Laborde, s'était écrié, en apercevant un capitaine et un lieutenant sortant de la caserne de La Pépinière : « Tiens, voilà deux assassins », a été condamné à 3 mois de prison.

A Limoges

Limoges, 2 juin. — Le tribunal correctionnel de Limoges a condamné à un mois de prison, le nommé Jean Pecout, ouvrier terrassier, âgé de 47 ans, déjà condamné huit fois pour avoir outragé dans les rues de Limoges, un lieutenant d'infanterie.

LES AFFAIRES MAROCAINES

NAVIRE DE GUERRE FRANÇAIS A AGADIR

Paris, 2 juin. — Un navire de guerre le « Du Chayla » a été dirigé sur la côte d'Agadir. Une dépêche de Rabat rend ainsi compte des faits : « Le croiseur « Du Chayla » télégraphie de la côte du Sous, qu'il est arrivé [illegible] Agadir, où la [illegible] Maghzé[illegible] [illegible] Le pavillon [illegible]

LE MAUVAIS TEMPS

UN CYCLONE EN ALLEMAGNE

Berlin, 2 juin. — Un terrible cyclone s'est abattu dans la vallée du Neckar. La toiture de la gare de Plochingen a été enlevée. Des wagons ont été soulevés des rails et renversés. Un grand nombre de maisons sont détruites. Plusieurs personnes ont été grièvement blessées.

NOTRE MARINE

LES MANŒUVRES NAVALES

Toulon, 2 juin. — Les contre-torpilleurs des escadrilles, et les sous-marins de l'armée navale et de la défense de Bizerte ont quitté Toulon à midi. Ils se sont rendus, en exploration, au large pour la prise des exercices de guerre. L'amiral arbitre a reçu de Porto-Vecchio un radio-télégramme du commandant du parti B annonçant que sa force navale est à ses ordres pour reprendre les opérations.

LA SITUATION LAINIÈRE EN ALLEMAGNE

(De notre correspondant particulier)

Depuis la clôture des dernières enchères de Londres dont les résultats avaient été plus favorables pour les vendeurs qu'on avait pu l'espérer, notre marché de laines et de peignés a conservé son attitude très ferme et les prix déjà très élevés ont même pu être avancés de nouveau pour quelques qualités recherchées. Le chiffre d'affaires a diminué cependant, car on s'abstient généralement d'achats purement spéculatifs et les filateurs et manufacturiers préfèrent de couvrir des besoins plus ou moins pressants. L'avenir est envisagé d'une façon optimiste et on ne s'attend à aucune baisse sensible pendant les semaines prochaines. On entend même souvent exprimer l'opinion que les laines mérinos n'ont pas encore atteint le niveau de prix le plus élevé si la consommation continue d'absorber des quantités aussi fortes, et que les stocks de la tonte de la saison passée ne suffiront pas aux besoins de l'industrie jusqu'à l'arrivée de la nouvelle tonte.

Néanmoins, il faut remarquer que l'occupation de la filature du peigné n'est plus très brillante et qu'il n'est pas difficile d'obtenir des livraisons promptes. Bien qu'il reste assez d'anciennes commandes à exécuter, le nombre de nouveaux ordres laisse à désirer. L'industrie du cardé se trouve généralement dans une position plus favorable, mais dans cette branche de l'industrie lainière l'occupation a également diminué en certaines villes.

Le marché de peignés est particulièrement tranquille, tandis qu'en blousses, laines lavées et déchets les affaires sont toujours très animées et quelques genres, surtout en laines lavées à fond, restent introuvables. Les laines domestiques trouvent preneurs à des prix fort élevés et parfois de 50 à 60 centimes le kilo plus élevé que ceux de la saison précédente. Il faut tenir compte cependant du rendement supérieur de la nouvelle tonte qui est partout de 4 à 6 % meilleur qu'il était en 1912.

En Autriche, les affaires souffrent toujours des suites de la crise balkanique qui a causé des pertes énormes au pays. Il semble qu'en ce moment la consommation commence à augmenter de nouveau, mais la situation générale de l'industrie et du commerce lainier est déplorable, exception faite pour quelques fabriques de drap de troupe. L'exportation en Orient reste insignifiante, et à l'intérieur la question du crédit ébranlé est toujours des plus graves. Les laines de la nouvelle tonte en Hongrie sont bien disputées, sauf les genres extra-fins qui restent délaissés.

En jugeant la situation générale du commerce et de l'industrie en Allemagne et en Autriche, il faut considérer que la période d'une prospérité extraordinaire, surtout en Allemagne, paraît être près de finir.

H. M.

NOUVELLES PARLEMENTAIRES

A LA CHAMBRE

La représentation proportionnelle

Paris, 2 juin. — Aujourd'hui a été distribuée à la Chambre une proposition de loi de M. Marin, député progressiste de Meurthe-et-Moselle, tendant à établir la R. P. dans les élections municipales.

Les bouilleurs de cru

M. Georges Berry, député de la Seine, vient de déposer un amendement à la loi de finances, tendant à combler le déficit budgétaire par la suppression du privilège des bouilleurs de cru, remplaçant les impôts indirects demandés par le Gouvernement.

Le projet d'impôt national sur le revenu

[illegible] la commission [illegible] principe d'une contribution unique sur le capital payable en plusieurs annuités. Cet avis, on le voit, est défavorable au projet du Gouvernement.

LES GRÈVES

UN SABOTAGE A LA GARE DE VERSAILLES

Versailles, 2 juin. — La nuit dernière, des ouvriers terrassiers grévistes ont pénétré dans le chantier des travaux de transformation de la gare de Versailles chantiers, et ont arraché les étais soutenant les nouvelles tranchées qui se sont éboulées ce matin. L'un d'eux est resté enfoui. Les mêmes ouvriers ont débauché des ouvriers employés au fonctionnement des grues. Le travail est interrompu.

UNE GRÈVE DE DOCKERS A NANTES

Nantes, 2 juin. — Les dockers de Nantes, au nombre de 2.000 environ, se sont mis en grève aujourd'hui, ils réclament la journée de 10 heures ,et une augmentation de salaires.

Oui, vous pouvez partir en courses sans avoir lu les annonces! Vous pouvez aussi partir pour la gare sans avoir consulté l'indicateur; mais vous aurez peut-être pas mal à attendre ou bien vous aurez justement manqué le train que vous auriez dû prendre.

Chronique Locale

ROUBAIX

Aujourd'hui, mardi 3 juin :

Soleil: lever, 3 h. 53; coucher, 7 h. 45.
Lune: dernier quartier du 28; nouvelle le 4.
Aujourd'hui: Ste Clotilde; demain: Ste Emma.
Bains-douches de la Caisse d'épargne, rue des Longues-Haies, de 6 h. 1/2 à midi et de 3 h. à 8 h. De 9 h. à 10 h. 1/2, Caisse d'épargne.

Mort de M. Alph. Poutignac-Devillars

FONDATEUR DE LA SOCIÉTÉ ARTISTIQUE DE ROUBAIX-TOURCOING

Nous apprenons avec regret la mort de M. Alphonse Poutignac-Devillars, décédé à Mouscron, chez sa fille, entouré de ses enfants et arrière-petits-enfants, à la suite d'une congestion pulmonaire. Il avait quatre-vingts ans.

Né à Paris, le 12 mai 18[illegible], M. Poutignac venu à Roubaix, s'occupa de négoce comme associé de la maison Druon, Voreux et Devillars. En 1870, il fut capitaine-rapporteur de la garde nationale.

Sa physionomie, distinguée, originale et sympathique s'affirma surtout dans le domaine des arts, car il a été le fondateur et il était resté le président à vie de la « Société Artistique de Roubaix-Tourcoing. »

Retracer sa vie à ce point de vue, serait rappeler l'histoire même de cette Société qui date de 1884 et qui a créé dans nos deux villes, un courant si favorable, dont l'art et les artistes ont profité. C'est sur son initiative qu'a été instituée la Caisse des Artistes de Roubaix-Tourcoing, au moyen des fonds laissés disponibles à la fin de la première période de gestion et à la reconstitution de la Société.

Ces ressources permettent à la Société d'offrir, chaque année, des bourses de famille, des médailles, des prix ou des Concours d'Art aux élèves les plus méritants de la section des Arts de l'École Nationale des Arts industriels de Roubaix et des Ecoles académiques de Tourcoing et, enfin, d'acquérir les œuvres des artistes.

La mort de M. Poutignac-Devillars a causé une vive émotion dans le monde commercial et artistique, où le vieillard qui disparaît a laissé des souvenirs que le temps n'a pas effacés.

Nous présentons à la famille du défunt nos sincères condoléances.

Les funérailles auront lieu, à l'église de Mouscron, le mercredi 4 juin, à dix heures.

L'Assassinat de M. Vital Mercier à Leers-Nord (Belgique)

NOUVELLES DÉCLARATIONS DE DELEMASURE

Henri Delemasure, dit « le Logeur » qui [illegible] constitué prisonnier, s'accusant de l'as[sassinat] de M. Vital Mercier, à Leers-Nord a été déféré au parquet.

Avant d'être conduit à Lille, cet homme a subi un dernier interrogatoire. Il a fait, de ce qu'il savait du crime, une nouvelle version.

« Je ne suis pas un déséquilibré, a-t-il dit, pas plus que je ne suis un assassin. La femme de Vital Mercier a été assassinée, elle aussi, le lundi 3 mai 1904. C'est entre l'assassinat des deux époux, poursuit Delemasure, que j'ai participé à un vol commis chez M. Vital Mercier. Nous avons fouillé le tiroir du comptoir et un meuble dans le tiroir duquel nous avons trouvé quatre-vingts francs cinq centimes. Nous avons pris les 80 francs, dédaignant le sou et nous avons partagé notre butin en quatre parts égales. Ce vol a été commis au mois de novembre 1908. »

Et « le Logeur » a désigné les autres personnes qui faisaient partie de cette expédition. Pour expliquer le mobile qui l'a poussé à se constituer prisonnier, il a dit :

« Il y a quatre ans environ, je fis part de ce vol à un ouvrier rattacheur de Tourcoing. Il y a trois semaines, nous nous sommes querellé, ce rattacheur et moi, et craignant qu'il ne me dénonçât, j'ai préféré me présenter à la police. »

Questionné sur l'assassinat de M. Vital Mercier, crime commis dans la nuit du 4 au 5 octobre 1908, Delemasure a fait les déclarations suivantes :

« Je maintiens que ce crime a été commis par Victor Dutilleul, dit le « Grand Macquart », Deslover et deux autres individus. J'ai rencontré le quatuor, a-t-il dit, le soir du crime, dans un estaminet de la rue de Tourcoing, près de l'ancien immeuble de la Banque de France. Sollicité de faire partie de l'expédition, j'ai refusé. »

Ajoutons que Delemasure prétend que ni Alfred Vermassen, ni Célina Renoir, qui fut un instant soupçonnée, n'ont trempé dans le crime de Leers-Nord.

UNION FRATERNELLE DES ANCIENS MILITAIRES DE L'ARMÉE BELGE DE ROUBAIX ET SES ENVIRONS. — La Commission nous prie de rappeler aux anciens militaires encore inscrits sur les contrôles (dernière classe 1900) qu'ils doivent se présenter du 2 au 10 courant, au Consulat de Belgique, Grande-Rue, munis de leur livret de mobilisation, afin d'y obtenir le certificat de présence, prévu par le règlement sur les militaires en congé, qui les dispense de la revue annuelle.

PIANOS AUTOMATIQUES pour cafés et estaminets. Nouv. modeles, exécution spéc. Vente et locat. Maison SCREPEL, 138, Gde-Rue, Roubaix, Téléph. 21.12 953-2

LAYETTES A la Ville de Roubaix, 33bis, rue Lannoy. Cde spécialité. Prix s. concurr. 986-1

LES FÊTES des QUARTIERS DU JEAN-GHISLAIN, CALON-D'EAU, ENTRE-PONT, ABATTOIR ET CARTIGNY DES 15, 16 et 17 AOUT PROCHAIN. — Le Comité des fêtes de ces quartiers a établi son programme qui se règle à peu près de la façon suivante :

Journée du 15 août: concours de pinsons, braderie, grand concours international de pêche à la ligne, tournoi d'escrime, grande fête cycliste internationale, avec concours de fanfares, de section d'ensemble, fête gymnique et musicale, concerts, bals.

Journée du 16 août (samedi): jeux divers, grand cortège lumineux.

Journée du 17 août (dimanche): concert-apéritif, grand corso fleuri et concours de travestis, fête enfantine, championnat et match de boxe anglaise, tir à l'arc à l'oiseau, jeux divers, concerts, bals.

Par cet aperçu, on peut juger de l'éclat que compte donner à ces fêtes l'actif comité, qui fait un pressant appel aux cafetiers, commerçants et personnes généreuses qui pourraient l'aider par leur souscription, afin de pouvoir leur donner le plus d'ampleur possible.

Le Comité rappelle aussi que toutes les lettres et communications doivent être adressées au siège du Comité, café Blondiau, place d'Audenarde.

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE MOBILIER Reproduction d'ancien. Intérieurs modernes. Paul Facq-Hilst, 10, rue Royale, Lille. 1358-2

OBJETS pour MARIAGES et CADEAUX. Sacs dames derniers [illegible] Vente réclame toute la semaine. [illegible] de confiance. E. Woinet, 3, place du Trichon, Rx. 5375f

LA MAIN DANS LE MÉTIER. — Au peignage de la Société Anonyme de la rue du Collège, l'une des ouvrières, Mme Colette Vanghiels, âgée de 43 ans, demeurant rue de l'Ommelet, cour Lehoucq, 13, a eu la main droite comprimée par les organes de son métier.

M. le docteur Druesne a constaté l'écrasement des deux phalanges du pouce qu'il a dû amputer. Quarante jours de repos a été imposé à la blessée.

CRÉDIT DU NORD. — Les projets de fusion avec l'ancienne et importante maison de banque H. Devilder et Cie se précisent : les Assemblées Générales extraordinaires des deux Sociétés seraient convoquées pour le 24 juin.

Le CRÉDIT DU NORD augmenterait son capital de 25 millions de francs par la création de 50.000 actions nouvelles. Ces actions, qui, participeraient aux bénéfices de l'exercice 1913, seraient réservées par préférence aux actionnaires Devilder à raison d'une action Crédit du Nord nouvelle pour deux actions Devilder, plus une soulte de 48 francs.

Cette opération, qui a rencontré dans le public l'accueil le plus favorable, paraît assurée d'un brillant succès. 54951d

BLESSÉ PAR LA CHUTE D'UN ÉCHAFAUDAGE. — L'un des ouvriers maçons de M. Delfosse-Gurot, entrepreneur, rue du Moulin, était occupé à démonter un échafaudage dans la propriété de M. Meillassoux, rue d'Alger, quand, par suite d'un faux mouvement, une partie des madriers en tombant blessa l'ouvrier au pied gauche. M. le docteur Druesne qui a examiné l'ouvrier maçon, M. François Bonnet, âgé de 38 ans, demeurant à Taintegnies, a constaté une fracture des deux malléoles du pied, compliquée de plaies au niveau de la malléole interne. Un repos de deux mois a été prescrit au blessé.

RÉPARATIONS. Machines à coudre de toute marq. Prix fait d'avance, payab. apr. satisfaction. Armd Boucher, 90, r. des Anges. 81444d

PÊCHE articles soignés pour pêcheurs. **Tiberghien,** 220, Bd Gambetta, Rx. 54971

POLICE DE ROULAGE. — Le brigadier de police Patin a dressé procès-verbal à Albert Cattoire, 24 ans, domestique au service de Mme Adèle Marquette, à Leers, pour infraction aux articles 309 et 310 du règlement de police municipale du 10 août 1909. Cet homme passant boulevard de Beaurepaire a entravé la marche des tramways sur une longueur de trois cents mètres et a tenu la gauche de la chaussée.

Gd choix de **Costumes tailleurs pr Dames,** nouv. modèles, nouv. teintes depuis 25 fr. Mon **Achille Martin,** 88, rue de la Gare et place Chevreul, Roubaix. Vêtements légers en alpaga et toile pr hommes et enfants. 54705

FAITES VOTRE CUISINE AU GAZ avec les réchauds-cuisinières à flamme bleue, les plus économiques. En vente chez Desclée frères et Cie, r. du Curé, 14. Tél. 587. 54926d

UNE REGRETTABLE AFFAIRE. — L'instruction à Lille. — M. Gobert, juge d'instruction a entendu, lundi matin, un italien nommé Fortuné Pergola, impliqué dans une regrettable affaire qui s'est déroulée à Roubaix, dans un restaurant ouvrier du centre de la ville, et dont nous avons parlé dimanche matin.

CHOISIR. — Rien de plus difficile que le choix d'un mobilier! Choisir une chambre à coucher, un salon, en se disant : Je verrai quotidiennement cet ameublement, répond-t-il bien à mes goûts ; à mes besoins, à mes moyens. C'est s'exposer à se tromper, à regretter un jour les dépenses faites inconsidérément.

Comme il serait plus simple de s'adresser à une bonne maison, de lui confier le soin de rechercher ce qui répond le mieux aux pièces à meubler, au milieu que l'on fréquente, à la ville que l'on habite, à la somme que l'on veut dépenser.

La grande MAISON MERCIER, 100, faubourg Saint-Antoine à Paris, meuble sur devis et fabrique les mobiliers complets. Choix immense en magasin. Succursale à LILLE, rue Nationale, no 179. — Téléphone no 24.34. 49949

ÉCHO DE LA DERNIÈRE TEMPÊTE. — Au cours de la dernière tempête, un arbre du petit square du boulevard Gambetta a été brisé par le vent.

NOS BLOUSES sont les plus élégantes et les plus avantageuses. Beau choix renouvelé chaque semaine « Aux Sœurs de Charité », 33, rue du Vieil-Abreuvoir, Roubaix. 54807

POUR AVOIR LA TAILLE SOUPLE et conforme aux données de la mode il faut porter le Corset « Le Prodigieux ». Corset-réclame à 8.95. Corset d'été en tissu cellular à 11.50. En vente à Roubaix : Maison Robichez-Verdonck, 50, Grande-Rue : à Tourcoing Maison Carette-Duhamel, 12, rue de l'Hôtel-de-Ville. 54907

Dernière Heure

DE NOS CORRESPONDANTS PARTICULIERS & PAR FIL SPÉCIAL

M. Poincaré aux Manœuvres navales

UN INCIDENT AU CONSEIL MUNICIPAL DE TOULON

Toulon, 2 juin. — De vifs incidents se sont produits, ce soir, au cours de la séance du Conseil municipal.

Le maire, M. Micholet, a fait le rapport de sa visite à M. Poincaré, pour l'inviter à s'arrêter à Toulon. La minorité des conseillers unifiés protesta en disant que le Conseil aurait dû être convoqué d'abord. Le maire répondit qu'il était assuré de l'assentiment de la population, et que sa démarche avait été approuvée par la majorité du Conseil.

La majorité a ensuite voté, d'acclamation, un crédit illimité pour les frais de la réception. De violents incidents se produisirent alors. La police expulsa le public et plusieurs conseillers.

NOTRE MARINE

Les Grandes Manœuvres Navales

Toulon, 2 juin. — L'amiral Boué de Lapeyrère, commandant en chef, a lancé, ce soir, l'ordre aux escadres de commencer, cette nuit, l'exécution de la manœuvre suivante : Le parti A quittant les Salins d'Hyères, doit empêcher le parti B de venir, de Corse, déboucher devant le littoral de la Provence et le bloquer.

La première escadre de ligne, qui appartient au parti A, a dû se priver du grand cuirassé *Condorcet*, où on a constaté des avaries de turbine, cet après-midi.

POURSUITES contre la " Revue des Valeurs à Lots "

Paris, 2 juin. — Des poursuites vont être exercées, pour infraction à la loi sur les loteries, contre la « Revue des valeurs à lots », 10, rue Etienne-Marcel prolongée, dont M. Faye est directeur.

Questions budgétaires

Paris, 2 juin. — La commission du budget a donné, cet après-midi, un avis favorable à l'adoption du projet d'emprunt de l'Afrique Occidentale, sous la réserve d'une augmentation de sept millions du chiffre de l'emprunt, en vue de l'aménagement de la Côte d'Ivoire.

M. Viollette a fait, d'autre part, adopter le projet de loi tendant à modifier l'aménagement des ponts spéciaux du chemin de fer de Kayes (Haut Niger).

La commission a également adopté le projet de loi tendant à ouvrir un crédit de 280.000 francs à l'occasion des voyages du Président de la République en Angleterre et en Espagne.

M. Dalimier a été autorisé à conclure au vote du projet tendant à la création d'un réseau national de télégraphie sans fil, sous la réserve d'un certain nombre de modifications.

Le Salon des Artistes Français

LES RÉCOMPENSES

Paris, 2 juin. — Section de gravure en médailles et pierres fines. — Médaille d'or : MM. Lafleur et Dautel.

Section d'architecture. — Médailles d'or : M. Bonnier.

Section de gravure et lithographie. — Médaille d'or : M. Leroudeaux (Bois).

Arts appliqués. — Médaille d'or : M. Habert-Dys.

Une perquisition à la société Constancia-Capitalisation

Paris, 2 juin. — M. Daru, commissaire aux délégations judiciaires, a perquisitionné, cet après-midi, à la Société Constancia-Capitalisation, 9, rue de Maubeuge. Des poursuites seront exercées pour infraction à la loi sur les loteries.

Une semblable perquisition a été pratiquée à Lille, au siège social.

Grosse affaire de détournements à Paris

Paris, 2 juin. — La *Presse Nouvelle* publie l'information suivante :

Le Parquet vient d'être saisi d'une plainte, en abus de blanc seing, déposée par M. Ricois, ancien administrateur du Bon Marché, contre le neveu d'un ancien Président de la République, accusé de lui avoir détourné une somme de 135.000 francs.

LES INCIDENTS MILITAIRES

LES SANCTIONS

Béziers, 2 juin. — La visite du paquetage des artilleurs, à Castres, avait fait découvrir une lettre écrite par un musicien du 96e d'infanterie, dans laquelle la loi de trois ans était attaquée. Le signataire, interrogé par son colonel, a exprimé de vifs regrets. Il a été néanmoins mis en cellule.

Les premières représentations

« JULIEN » DE GUSTAVE CHARPENTIER A L'OPÉRA-COMIQUE

Paris, 2 juin. — Ce soir a eu lieu, à l'Opéra-Comique, la première représentation de « Julien », de Gustave Charpentier. Dans cette œuvre, l'auteur a voulu montrer la vie du poète s'exerçant dans un milieu qui ne serait ni réaliste ni féerique, mais dans la vie telle que la conçoivent les artistes.

« Louise » se passait dans la rue. « Julien », le poète, s'évade de la vie et vit dans le monde merveilleux de ses rêves, qu'il traîne avec lui dans la réalité.

Le public d'élite, qui assistait à cette première et aux premiers rangs desquels on remarquait la plupart des compositeurs, a été très pris par la sincérité, par la sensibilité que Gustave Charpentier a montrées dans ces quatre actes.

« Julien » a été monté avec magnificence. Ce mélange incessant du merveilleux avec le réel a été rendu avec un rare bonheur d'extériosation.

M. Lucien Jusseaume a brossé une série de décors qui sont de véritables tableaux, puis celui de la montagne sainte, celui de la vallée maudite, celui du temple de la beauté, celui de la Bretagne et enfin celui de la fête foraine, place Blanche, sont une série de visions d'art.

Mme Marguerite Carré et M. Rousselière ont été acclamés à chaque acte.

LA POLITIQUE ESPAGNOLE

DÉCLARATIONS de M. DE ROMANONES

Madrid, 2 juin. — Dès l'ouverture de la séance de la Chambre, le comte de Romanonès, président du Conseil, a fait les déclarations suivantes :

Il se peut que je me sois trompé, en remettant la démission du Cabinet entre les mains du roi, mais je crois que tous les hommes politiques eussent agi de même à ma place. M. Maura ayant confirmé tout ce qu'il avait dit et écrit depuis plusieurs mois, il fallait que je misse la couronne à même de pouvoir consulter les hautes autorités politiques, et il fallait, en outre, me retirer du pouvoir ou y rester avec le décorum et la dignité que la fonction exige. Le roi a consulté ces autorités, puis il a eu la bonté de me confirmer sa confiance.

Le leader radical, M. Lerroux, a pris ensuite la parole et il a attaqué la politique des partis libéral et conservateur et surtout les tendances personnelles de M. Maura.

Les réclamations françaises en Turquie

Constantinople, 2 juin. — Le gouvernement ottoman, répondant à l'ambassade de France, au sujet de l'application de la patente aux ressortissants français, lui a adressé une note dans laquelle il rejette les principales objections qui lui avaient été présentées. De nouveaux pourparlers seront donc nécessaires.

LES RÉFORMES EN ARMÉNIE

CONTRE LES MASSACRES

Constantinople, 2 juin. — Le conseil du Patriarcat arménien ayant décidé de s'adresser aux ambassadeurs pour protester contre les massacres d'Arméniens, le Conseil des ministres s'est ému de l'attitude nouvelle adoptée par le patriarcat.

Le ministre de l'intérieur a été invité à prendre immédiatement des mesures énergiques, afin d'assurer la sécurité dans les vilayets.

LES GRÈVES

AUX MINES D'OSTRICOURT

Fin du conflit

A la suite d'une entrevue avec la direction de la Compagnie, qui eut lieu samedi soir, les ouvriers furent consultés : ceux des fosses no 4 et 5 sur la continuation de la grève, ceux des fosses no 1, 2, 3 et 6 sur l'opportunité d'un mouvement de solidarité. Tous se prononcèrent pour le travail. Lundi matin, il ne manquait personne à la mine.

Nouvelles Sportives

La Boxe

BADOUD BATTU PAR MAC CORMICK

Samedi dernier a eu lieu, à Plymouth, un match en plein air de 15 rounds, entre le champion suisse Badoud et l'Anglais Mac Cormick. Ce fut, durant les 15 rounds, un combat des plus terribles. L'Anglais, au cours du 13e round, fut sur le point d'être knock-outé, mais malgré tout, fut déclaré vainqueur aux points.

Courses à pied

BOUIN ESSAIERA DE BATTRE LE RECORD DU MONDE DE L'HEURE

Paris, 2 juin. — Aujourd'hui, le gagnant du cross-country international des cinq nations, le champion de France, Jean Bouin, est passé par Paris, venant de Marseille et se rendant à Stockholm, où il doit courir, au stadium, le 7 juin, une course internationale de 10 kilomètres, et, le 14 juin, tenter de battre le record du monde de l'heure, détenu par Harry Watkins, avec 18 kil. 873.

Cyclisme

KRAMER BAT GOULLET

New-York, 2 juin (par câble). — A Vailsburg, Kramer a battu Goullet en un match en deux manches de un mille. Kramer a accompli le parcours, dans la première manche, en 3' 12'' 1/5 et dans la seconde manche, en 4' 24'' 1/5.

Nouvelles Régionales

RIXE GRAVE ENTRE BEAUX-FRÈRES A HAUBOURDIN. — Dimanche soir, une querelle éclatait brusquement entre plusieurs consommateurs attablés à l'estaminet Marsal, et parmi lesquels se trouvaient deux beaux-frères, Waldemar Planque, soldat au 43e d'infanterie, et Anatole Streve. L'intervention des gardes de la commune ramena le calme, mais à leur sortie les deux beaux-frères reprirent la discussion, qui s'envenima et dégénéra en bataille.

Anatole Streve rentra chez lui, perdant du sang en abondance par une blessure faite dans le dos. On suppose que le soldat lui a porté un coup de baïonnette. Le blessé est dans un état de dépression extrême interdisant tout interrogatoire. Le soldat Planque a été mis en prison à son arrivée à la Citadelle.

NOMINATION JUDICIAIRE. — Est nommé juge suppléant rétribué, au Tribunal de première instance de Lille, M. Fillaire, avocat. Il est chargé des fonctions de l'instruction, pour trois ans.

RIXE A ARRAS. — Dimanche une rixe grave s'est produite sur la place du Rivage, entre les nommés Victor Riedetz, 24 ans, mineur, demeurant cour Baleine, et Désiré Mercier, soldat au 33e de ligne. Ce dernier porta à Riedetz un coup de baïonnette au-dessus du sein gauche, occasionnant une blessure légère. Le soldat a été remis aux autorités militaires.

VISITE DES INGÉNIEURS CIVILS DE FRANCE AUX MINES DE BÉTHUNE. — Le Conseil d'administration de la Société des mines de Béthune a reçu hier lundi les membres de la société des ingénieurs civils de France pour une visite de ses principales et plus nouvelles installations à Bully-les-Mines et à Grenay. Une visite de l'exploitation a ensuite été faite.

UNE MORT SUSPECTE A St SAULVE. — Dans la nuit de dimanche à lundi, le cadavre du sieur Edouard Gourdin a été retrouvé sur la route de Valenciennes à Blanc-Misseron, à St-Saulve, par un sieur Etienne Paga qui passait en automobile. Ce dernier s'empressa de prévenir la police. Le corps avait été trouvé couché en travers de la rue près d'une mare de sang. Le Parquet est descendu; il a ordonné l'autopsie du cadavre.

Cotons Américains

New-York, 2 juin.

COURS DE CLOTURE

TERME	NEW-YORK Ce jour	NEW-YORK Précéd.	NEW-ORLÉANS Ce jour	NEW-ORLÉANS Précéd.
MAI 1913	11.39	—.—	11.99	—.—
JUIN	11.49	11.37	11.98	11.84
JUILLET	11.38	11.47	11.59	11.92
AOUT	11.20	11.33	11.39	11.51
SEPTEMBRE	11.13	11.11	11.25	11.32
OCTOBRE	11.11	11.05	11.25	11.18
NOVEMBRE	11.13	—.—	11.24	11.18
DÉCEMBRE	11.08	11.06	11.27	11.18
JANVIER .. 1914	11.09	11.02	11.24	11.17
FÉVRIER	11.09	—.—	—.—	11.20
MARS	—.—	11.12	—.—	—.—
AVRIL	—.—	—.—	—.—	—.—

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

ROUBAIX

ROUBAIX, lundi 2 juin 1913.

2 h. soir, 17° au-dessus de zéro; 770, beau temps.
5 h. soir, 16° au-dessus de zéro; 770, beau temps.
9 h. soir, 13° au-dessus de zéro; 770, beau temps.

Mardi 3 juin.

Minuit, 11° au-dessus de zéro; 770, beau temps.
2 h. matin, 10° au-dessus de zéro; 770, beau temps.